

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Mercredi 22 juin à 9h30

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 22 juin 2023, sous la présidence de Madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<b>Représentants des personnels de l'Inspé</b> Pascal LECROART Denis PASCO Emilie SAUNIER Sylvie GUYON Matthieu LAUGIER Stéphanie ROUHIER, procuration à S.Guyon Sylvie MAREY, procuration à D.Humbert Damien HUMBERT	Laurent BARATO	Fabien KNITTEL Guillaume TORINO Alexandre MOREAU Fanny MONNIER Nina BENABID
<b>Représentants de l'UNIVERSITE :</b> Laurence RICQ, vice-présidente UFC Anne TATU, procuration à S.Guyon Pascal GILLON, procuration à L.Ricq Catherine TIRVAUDEY, procuration à F.Bévalot Olivier JOUFFROY, procuration à L.Ricq	Fabrice BOUQUET	
<b>Représentants du RECTORAT :</b> Françoise BÉVALOT Fabien BEN, IA-DASEN 39 Isabelle BERTRAND Véronique BARÇON Julien ROCHE Augustin GUILLOT		
<b>Représentants des Collectivités Territoriales :</b>	Chantal GUYEN Anaïs MONNIER VON AESCH	
<b>Personnalités extérieures à titre personnel :</b> Elsa LANG RIPERT, procuration à F.Bévalot	,	
<b>Personnes invitées :</b> Nathalie ALBERT-MORETTI, Rectrice de l'académie BFC Macha WORONOFF, Présidente de l'Université Jean-Luc ROSSIGNOL, Secrétaire Général de la Région académique BFC Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Florent MONTACLAIR, DA chargé des études Nathalie GRITTI, DA alternance + F° continue Sonia IMPINNA, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction		

Le quorum est atteint. Madame Bévalot, Présidente du conseil, ouvre la séance à 9h30 en commençant par présenter 2 nouveaux membres à ce conseil : Madame Isabelle BERTRAND, Directrice académique de la Pédagogie et Madame Véronique BARÇON, chargée de mission au CEMEA.

Françoise Bévalot rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 mars 2023
2. Ressources Humaines :
  - 2.1 Retour sur la campagne d'emploi enseignants et enseignants-chercheurs 2024
  - 2.2 Etat des lieux sur les enseignants en temps partagés 2023
3. Financier :
  - 3.1 Bilan financier 2022
  - 3.2 Budget rectificatif 2023
4. Validation des M3C des master MEEF pour l'année 2023-2024
5. Motion du Réseau des Inspé concernant les enseignants du secondaire affectés dans le supérieur
6. Point sur la structuration en cours de la recherche pour l'éducation
7. Axes stratégiques du dossier d'accréditation 2024-2028
8. Questions diverses (à proposer à N. Roggy avant le 19 juin 2023)

### **1) Approbation des comptes-rendus des conseils du 22 mars 2023**

Après la précision que les questions diverses, de ce compte-rendu, remontaient des enseignants du collège B et non des représentants des personnels, le compte-rendu est mis au vote.

*Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.*

### **2) Ressources Humaines :**

#### **Retour sur la campagne d'emploi enseignants et enseignants-chercheurs 2024**

##### **Cf diaporama joint**

Les demandes validées au conseil du mois de mars 2023 ont été instruites par les collégiums de l'Université, elles devront être approuvées par le conseil d'administration du mois de juillet prochain.

Les postes concernés sont :

- 1 poste de PRCE de Lettres,
- 1 poste de PRAG de Lettres,
- 1 poste de PRAG en EPS

Les postes ont pu être mis au mouvement alors qu'habituellement les postes n'étaient publiés seulement une fois les postes vacants. Le fait de les présenter actuellement, permet un meilleur recrutement.

- 1 support de MCF en Lettres rattaché au laboratoire du CRIT
- 1 support de MCF en Espagnol dont le recrutement sera reporté d'un an.

#### **Etat des lieux sur les enseignants en temps partagés 2023**

Les demandes de postes en temps partagés sont en cours d'arbitrage par le Rectorat.

Cela concerne :

- 1 poste en musique,
- 1 poste en arts plastiques,
- 1 poste en sciences, occupé par une collègue qui intervient depuis 2 ans à l'Inspé,
- 1 poste en EPS destiné au premier degré, sur les sites
- 2 postes en lettres destinés au premier degré, un pour le site de Lons, un pour le site de Besançon.

Si ces postes ne pouvaient être validés, l'Inspé rencontrerait de grandes difficultés pour assurer les formations.

Pour le poste d'arts plastiques, aucun candidat de l'académie n'a postulé, l'Inspé fonctionnera donc comme cette année avec des PEMF. Ce poste devrait pouvoir être remis rapidement à la prochaine campagne d'emploi.

### **3) Financier : Bilan financier 2022**

Françoise Bévalot remercie Cristina Ramos pour l'aide apportée à Sonia Impinna et sa participation à ce conseil.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 932 000 € environ

Les recettes exécutées s'élèvent à 1 183 000 € environ

Soit un taux d'exécution de 126,9 %. Cet écart important s'explique par le remboursement en 2022 de la subvention versée par la ville de Lons et ECLA au titre de l'année 2021 et la subvention des fonctionnaires stagiaires parvenue très tardivement dans l'année qui l'objet d'une demande de report dans le budget rectificatif de 2023.

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 1 019 000 €

Les dépenses exécutées s'élèvent à 845 000 €

Soit un taux d'exécution de 83,2 %, qui en réalité est plus proche de 100 %, si on prend en compte la facture des fluides arrivée en retard ; celle-ci fera l'objet d'une demande de compensation 2023.

### **Budget rectificatif 2023**

7 500 € dépensé pour le colloque EBEP de juin et dont la somme a été remboursée par différentes subventions.

102 865 € pour la demande du report de la subvention des droits d'inscription des DIU.

66 000 € demande de remboursement de la subvention versée au CROUS et pour laquelle une demande est faite à la Présidence pour la reprise de cette somme.

188 200 € demande de prise en charge des factures de fluide de 2022 reçues en 2023.

Frédéric Muyard est rassurant sur la prise en charge d'un certain nombre de factures.

### **4) Validation des M3C des master MEEF pour l'année 2023-2024**

Les modifications de ces M3C ont été réalisées à la marge, car nos maquettes sont récentes, donc les modifications émanent principalement des conseils disciplinaires, composés d'enseignants et d'étudiants.

*Ces modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont approuvées à l'unanimité.*

### **5) Motion du Réseau des Inspé concernant les enseignants du secondaire affectés dans le supérieur**

C'est une motion proposée par le réseau des Inspé qui concerne les enseignants du secondaire affectés dans le supérieur. L'Inspé est une des composantes qui compte un certain nombre de ces enseignants.

Ces enseignants jouent un rôle essentiel et acceptent souvent d'assumer des responsabilités, méritant alors les mêmes revalorisations que les EC .

La Présidente de l'Université explique les 3 niveaux de prime qui représente une part importante de la masse salariale et qu'il sera difficile d'honorer à la hauteur souhaitée faute de moyen.

*Cette motion est approuvée à l'unanimité.*

***Madame Bévalot accueille la Présidente, accompagnée de Monsieur Hugues Daussy, vice-président recherche et la Rectrice, accompagnée de Monsieur Rossignol, secrétaire général de la région académique, et les remercie pour leur présence.***

## 6) Point sur la structuration en cours de la recherche pour l'éducation

La Présidente de l'Université souligne la complexité de ces 18 derniers mois pour la structuration de la recherche au sein de l'Université. Elle revient sur la volonté de la développer sur une dimension régionale Bourgogne Franche-Comté en créant un ESR (établissement supérieur de la recherche) attractif et visible en Bourgogne / Franche-Comté. Si cela ne pouvait se réaliser, le partenariat s'effectuerait sur une autre dimension géographique, avec des partenaires volontaires.

La Présidente l'Université souhaite pouvoir valoriser le potentiel de nos enseignants chercheurs et a besoin pour cela de travailler en équipe avec le Rectorat notamment.

Hugues Daussy vice-président de la recherche affirme réfléchir, avec Denis Pasco, à faire évoluer la Fr-Educ, notamment avec le projet NEXT (numérique éducatif).

Denis Pasco expose les 3 jalons qui organisent cette structuration, en adéquation entre l'UFC et l'Inspé, qui sont : l'évaluation de la Fr-Educ conduite en 2021, le lauréat du PIA TNE du Doubs, la création d'un RT (réseau thématique) au CNRS :

- L'évaluation de la Fr-Educ a consisté en un diagnostic approfondi des 4 axes avec les forces et les points à améliorer de la Fr-Educ. Les forces sont principalement dues à la pluridisciplinarité et aux différents partenariats. Cependant cette Fr-Educ manque d'attractivité et la qualité de la recherche n'est pas suffisante et pas suffisamment visible.
- Le PIA territoire éducatif du Doubs a introduit un partenariat fort avec la recherche car il comportait le financement de chaire de recherche (seul TNE en France qui a construit une logique structurelle avec la recherche en finançant des chaires de recherche) qui vient en soutien à l'équipe NEXT, installée à la MSHE, en lien avec le CNRS. L'objectif est donc d'améliorer l'attractivité.
- La création d'un réseau thématique pluridisciplinaire au sein du CNRS qui porte sur les recherches autour des questions d'éducation. A l'horizon 2026 en s'inscrivant dans les axes du RT du CNRS.

Calendrier prévisionnel : septembre 2023, être dans une démarche inclusive, permettant aux collègues qui souhaitent rejoindre le réseau en présentant des projets collaboratifs pluridisciplinaires en lien avec le terrain. Janvier 2024, le lancement du RT du CNRS. En septembre 2024 relancer un appel à projet Fr-Educ pour accompagner les collègues. Ouvrir en janvier 2026 une nouvelle structuration en éducation et pour l'éducation visible à l'Université.

Madame Bévalot remercie Monsieur Pasco pour ce résumé très clair, attendu par les membres du conseil.

La Présidente de l'Université réitère le besoin de travailler avec le Rectorat pour réussir cette transition de la Fr-Educ.

La Rectrice rassure en précisant être une grande défenseuse de l'Université. Qu'elle travaille pour lutter sur les préjugés et renforcer le lien avec la recherche. Elle a à cœur de faire figurer des enseignants chercheurs dans les différentes instances.

Elle évoque notamment la collaboration en cours entre Isabelle Bertrand, directrice académique de la pédagogie et Denis Pasco, enseignant chercheur à l'Inspé. Ces structurations ont pour objectif de montrer la notoriété autour de l'éducation.

Matthieu Laugier regrette que les enseignants du second degré ne soient pas suffisamment impliqués dans ces différents projets. Denis Pasco assure que certains enseignants sont bien associés aux projets de la Fr-Educ, mais qu'il manque cependant une culture du supérieur et une communication dans ce domaine.

Emilie Saunier remercie Denis Pasco pour sa présentation sur l'évolution de la Fr-Educ, mais souhaiterait qu'elle soit présentée à tous les collègues.

## 7) Axes stratégiques du dossier d'accréditation 2024-2028

Les axes de ce dossier ont été validés par le COSP.

La présentation devra être en phase avec le projet stratégique IRRIS, de l'UFC, il y aura donc un travail important de remise en forme de ces axes, décris dans le Powerpoint ci-joint.

L'Inspé devra, entre autres, trouver sa place dans le continuum de formation, à la suite de la mise en place de l'EAFC (école académique à la formation continue).

Une feuille de route sera établie pour l'élaboration de ce dossier,

Une place importante sera donnée au volet partenariat

La rectrice confirme que tous les axes stratégiques sont conformes aux attentes, il restera à les développer. Elle tient également à remercier tout le personnel administratif et technique dévoué au service des étudiants.

Françoise Bévalot remercie à nouveau la Présidente et la Rectrice dont la présence est preuve de l'importance du projet de développement de l'Inspé.

La Présidente du Conseil d'Institut,



Françoise BÉVALOT